



## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **RÈGLEMENT UNIFORMISÉ NUMÉRO U2026-01 CONCERNANT LE LAVAGE DES EMBARCATIONS VISANT À PRÉVENIR L'INFESTATION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE) ET CONCERNANT LES NUISANCES**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné que lors d'une séance tenue le 4 août 2026 à 19 h, le conseil a adopté le Règlement uniformisé numéro U2026-01 concernant le lavage des embarcations visant à prévenir l'infestation des espèces exotiques envahissantes (EEE) et concernant les nuisances.

Toute personne peut consulter le règlement sur le site Internet de la Municipalité du Canton de Hatley ou au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné au Canton de Hatley, ce 6 août 2026

Gabriel Demers  
Directeur général